

25 Décembre 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Parc Eolien de Taza 150 MW

#### L'ONEE, MASEN et le Groupement EDF Renouvelables/Mitsui

#### signent les Contrats de Projet et bouclent le financement de la 1<sup>ère</sup> phase du Parc Eolien de Taza

L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE), représenté par son Directeur Général M. Abderrahim EL HAFIDI, Moroccan Agency for Sustainable Energy « MASEN », représentée par son Président Directeur Général M. Mustapha BAKKOURY et la Société de Projet « PARC EOLIEN TAZA SA » composée du groupement EDF Renouvelables (France) et Mitsui & Co. Ltd (Japon) et représentée par M. Nguyen, Huy, Cuong DAO, Vice-Président de EDF Renouvelables pour le Moyen-Orient et Afrique, ont procédé le mercredi 18 décembre 2019 à Rabat, à la signature des Contrats de Projet relatifs à la réalisation de la première phase (87 MW) du parc éolien de Taza.

Cette signature s'est déroulée en présence de M. Aziz RABBAH, Ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, M. Frédéric BELLOY, Directeur International d'EDF Renouvelables, M. Marc CHIRON, PDG EDF EN Renouvelables Maroc et M. Shuji Akiyoshi, Directeur Général Adjoint de Mitsui & Co. Ltd Casablanca.

Les parties ont également procédé le 20 décembre 2019, à la signature des contrats de financement avec le groupement de banques Japonaises (JBIC, NEXI, MUFG et SMBC) ainsi que la banque Marocaine BMCE, bouclant ainsi le financement de cette première phase du projet.

Situé à environ 12 km au Nord-Ouest de la ville de Taza, la première phase du parc éolien de Taza est composée de 27 turbines éoliennes de puissance unitaire de 3,23 MW fabriquées par General Electric. L'électricité produite correspondra à la consommation électrique d'une ville d'environ 350 000 habitants. La mise en service du parc éolien de Taza est prévue pour fin 2021.

Sur le volet environnemental, ce projet permettra d'économiser environ 200 000 tonnes de CO2 par an dans sa première phase. Par ailleurs, et dans le cadre de la promotion du tissu industriel national, le Projet prévoit une compensation industrielle, en vertu de laquelle le développeur privé s'engage à investir et à acquérir des biens et des services auprès d'entreprises marocaines.

Pour rappel, le parc éolien de Taza, d'une puissance totale de 150 MW, s'inscrit dans le cadre de la stratégie énergétique nationale dont l'objectif est d'atteindre 52% de la puissance électrique installée à base d'énergie renouvelable à l'horizon 2030.